

Des produits exclusivement réservés au monde aéronautique

Météo-France, en tant que successeur de la Direction de la Météorologie nationale, est en France l'autorité désignée par l'État pour assurer l'assistance météorologique aux usagers de l'espace aérien français. Conséquence de cette désignation, le fait que Météo-France soit seul habilité à fournir le service à l'aéronautique introduit une distinction entre ce dernier et les autres activités de prestation de services.

Moyens techniques et financiers : les nécessités du serre-vis

La spécificité du service météorologique à l'aéronautique se manifeste de deux façons :

- par une caractéristique d'ordre technique : les tâches que les autorités météorologiques doivent réaliser pour le monde aéronautique sont décrites dans l'annexe 3 de la convention relative à l'organisation de l'aviation civile internationale, dite convention de Chicago ; dans ce document, qui constitue en quelque sorte notre bible, sont définis de manière très générale les moyens météorologiques à mettre en œuvre afin de contribuer à la sécurité, à la régularité et à l'efficacité de la navigation aérienne. Le service effectivement rendu correspond-il alors à ces besoins ? C'est ce que vérifient les usagers – transporteurs aériens, aviation générale, services de navigation aérienne – lorsqu'ils siègent au sein d'instances telles que le Conseil

Supérieur de la Météorologie et les commissions Météo-France/DNA* ;

- par une caractéristique d'ordre financier : les compagnies aériennes payent des redevances pour ce service ; il doit donc être de la meilleure qualité possible compte tenu des crédits attribués. Une surveillance de l'utilisation de ces fonds est dès lors exercée par les usagers, au sein de l'Atelier météorologique de la Commission consultative économique du BAAC*.

Il résulte de ce qui vient d'être dit que dans le secteur d'activité de l'aéronautique, les usagers exercent des contraintes fortes dont il importe de tenir compte, d'autant que les produits réalisés pour le monde aéronautique sont exclusivement réservés à celui-ci.

Les produits pour l'aéronautique : messages d'information et services de diffusion

L'identification et la définition des différents aspects du service rendu à l'aéronautique au sein de notre établissement revêtent une grande importance, ne serait-ce que pour optimiser ce service et pour en évaluer correctement le coût. Sans entrer ici dans le détail, nous citerons au moins les produits les plus importants auxquels fait appel l'assistance météorologique, en commençant par les actions liées à l'élaboration d'informations. Viennent donc en premier lieu :

- l'observation en temps réel des paramètres pertinents, qui est ponctuée par des messages réguliers de type Météar* ;
- les prévisions d'aérodrome élaborées toutes les trois heures à travers les messages Taf* ;
- la veille des conditions météorologiques sur un aérodrome qui constitue un autre aspect de l'assistance à l'aéronautique. C'est dans ce cadre que sont élaborés les messages de type Spéci ;
- la surveillance des conditions en route, confiée aux CVM*, et qui se traduit par l'émission de messages Sigmet* lorsque des phénomènes dangereux sont prévus ;
- la préparation des vols qui nécessite la réalisation de cartes de temps significatif pour l'aéronautique appelées Temsi.

Viennent ensuite les moyens de diffusion de toutes ces informations, moyens qui diffèrent suivant que le

Services à l'aéronautique : quelques chiffres pour l'année 1994

Nombre d'appels

sur 36 14 MÉTAR : 286 575
sur Aérofax : 104 416 (du 15-01 au 31-12)
sur Aérocarte : 9 120 (du 01-06 au 31-12)
sur 36 68 10 13 : 60 809
sur 36 68 10 14 : 39 905

Nombre de Météar émis (estimation) : 677 811

destinataire est un usager de la petite aviation ou de l'aviation commerciale. Dans le premier cas, il convient de noter que l'usager est exonéré des redevances évoquées plus haut : pour cette raison, il doit s'acquitter des coûts de mise à disposition et d'élaboration de produits spécifiques, ce qu'il peut faire soit par le recours au kiosque (avec les numéros 36 68 10 13, 36 68 10 14 et 36 15 MÉTÉO rubrique VAV pour le renseignement automatisé, ou 36 70 12 15 pour l'accès au prévisionniste), soit par la participation de sa fédération (il en va ainsi pour le 36 14 MÉTAR et le serveur de télécopies Aérofax). Dans le second cas, celui de l'aviation commerciale, le service est entièrement financé par les redevances ; c'est dans ce cadre-ci que s'effectuent le déploiement des Aéro-met* et le développement du serveur de télécopies Aérocarte.

Ainsi, au terme de ce bref tableau, nous espérons avoir convaincu le lecteur que les produits météorologiques destinés au secteur aéronautique sont de nature souvent complexe, et qu'il existe à Météo-France un très grand nombre de domaines d'activité (y compris dans la recherche) où l'on travaille peu ou prou ce secteur. C'est pourquoi, dans notre établissement, chacun doit se sentir concerné par la nécessité de rendre le meilleur service à un usager qui contribue à hauteur de plus de 20 % à notre budget.

*AÉROMET : système de réception des cartes météorologiques à l'usage de l'aéronautique
BAAC : Budget Annexe de l'Aviation Civile
CVM : Centre de Veille Météorologique
DNA : Direction de la Navigation Aérienne
MÉTAR : METeorological Aerodrome Report
SIGMET : SIGNificatif METeorological phenomenon
TAF : Terminal Aerodrome Forecast

◆ **Gérard Le Bars,** responsable de l'Aéronautique au département de la Coordination

